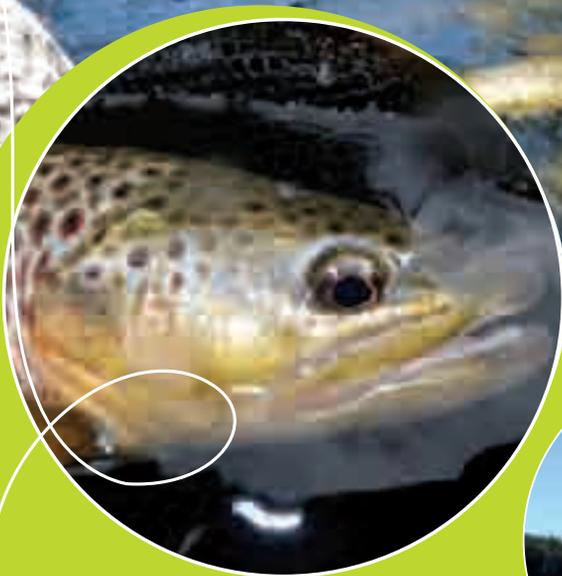
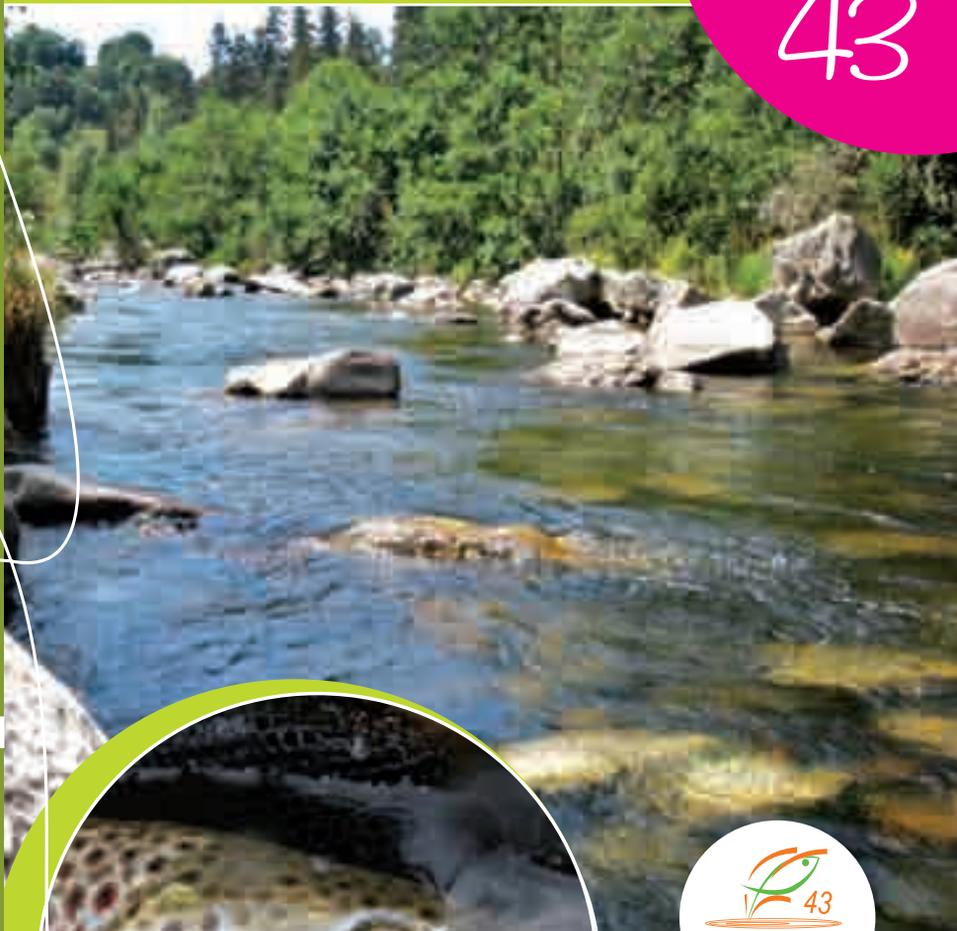


# Guide de pêche 2011

Pêche en Haute-Loire

43



Espaces, rivières  
et poissons sauvages  
dans un cadre préservé!

[www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr)

Sommaire.....	p. 2
Edito : le mot du Président.....	p. 3
Présentation de la Fédération.....	p.4
Actions techniques 2011.....	p. 6
Garderie départementale.....	p. 8
Ateliers Pêche Nature et animations.....	p. 10
<b>Cartographie générale du bassin hydrographique de la Haute-Loire.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Haut bassin de la Loire.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Bassin du Lignon du Velay, de la Dunière et de la Semène.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Bassin de la Loire aval et ses affluents rive droite.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Bassins de l'Ance du Nord et de l'Arzon.....</b>	<b>p. 20</b>
<b>Bassin de la Borne.....</b>	<b>p. 22</b>
<b>Bassin du Haut Allier.....</b>	<b>p. 24</b>
<b>Bassin de l'Allier aval et ses affluents rive gauche.....</b>	<b>p. 26</b>
<b>Bassin des cours d'eau de la Margeride.....</b>	<b>p. 28</b>
<b>Bassins de l'Allagnon et de la Senouire.....</b>	<b>p. 30</b>
<b>Barrage de Lavalette.....</b>	<b>p. 32</b>
<b>Lac du Bouchet.....</b>	<b>p. 34</b>
Informations aux pêcheurs et guide des bonnes pratiques.....	p. 36
Pêche de l'écrevisse « signal ».....	P. 37
Prix des cartes de pêche en Haute-Loire.....	p. 38
Coordonnées des A.A.P.P.M.A. de Haute-Loire.....	p. 39
Les clubs de pêche, guides et associations «spécialisés».....	p. 40
L'agenda du pêcheur.....	p. 41
Présentation du Club Halieutique.....	p. 42

**Crédit Mutuel**  
Le Puy-en-Velay  
Vals-près-Le-Puy

**banque**  
nouvelles assurance  
**TECHNOLOGIES**

DISPONIBILITÉ ÉCOUTE PROXIMITÉ SERVICE

**Deux sites, 1 équipe de 16 personnes :**  
**au plus proche de vous !**

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

Vous avez été nombreux à pratiquer la pêche dans notre département en 2010. Nous vous remercions d'avoir choisi les rivières, ruisseaux, étangs et lacs de Haute-Loire.

Du fait de notre positionnement géographique, nous disposons naturellement d'une très bonne qualité de l'eau caractéristique des nombreuses « têtes de bassin » donnant d'excellentes conditions de vie pour la truite fario, l'ombre commun et le saumon de l'Allier. Les 65 pêches d'inventaire réalisées en 2010 ainsi que la remontée des carnets de prises démontrent la richesse de nos cours d'eau.

Cette qualité d'eau avec des paysages de moyenne montagne préservés attirent de plus en plus de pêcheurs de départements voisins plus urbanisés. Pérenniser ce patrimoine de près de 3 500 km de cours d'eau tout en le mettant à la disposition de tous les pêcheurs constitue notre première responsabilité.

Pour ce faire, nous mettons en place une gestion patrimoniale qui interdit les introductions d'œufs, d'alevins ou de truitelles car la truite fario vit, croit et se reproduit naturellement dans toutes nos rivières de 1ère catégorie.

Ce choix vise à respecter la qualité de l'eau et les poissons sauvages de nos rivières. Cette décision n'interdit pas que des poissons adultes soient introduits sur des parcours faciles d'accès permettant des captures plus aisées notamment pour l'ouverture de la truite et répondant aux attentes de pêcheurs les plus pressés.

Dès 2011, la réciprocité va encore être facilitée par la mise en place de la carte « majeure interfédérale à tarif unique » qui permettra de pêcher dans 73 départements pour 85 euros.

En Haute-Loire, la passion de la pêche de la truite, de l'ombre mais aussi des carpes, brochets et sandres se conjugue avec une nature préservée, des sites naturels, un patrimoine bâti, une gastronomie .... Venez nous saurons vous accueillir.

Si vous répondez à notre invitation ne louper pas le « Lac du Bouchet » plan d'eau naturel de 45 hectares à 1200 mètres d'altitude peuplé de salmonidés dont le Cristivomer. Venez essayer la pêche dans un joyau d'eau pure au centre d'un écrin naturel.

**Antoine Lardon**  
Président Fédéral



## Le conseil d'administration

<b>Président</b>	Antoine Lardon	Saint Didier En Velay
<b>Vice-Président</b>	Patrick Verniere	Megecoste - Ste Florine
	Paul Faurant	Yssingeaux
	Didier Mathieu	Le Monastier sur Gazeille
<b>Trésorier</b>	Lucien Giraudon	Sainte-Sigolene
<b>Trésorier Adjoint</b>	André Robin	Val d'Ance - Returnac
<b>Secrétaire Général</b>	Jean-Claude Pulveric	Saugues
<b>Secrétaire Adjointe</b>	Pierrette Chainel	Craponne sur Arzon
<b>Administrateurs</b>	Raymond Alleil	Pont de Chadron - Solognac sur Loire
	Paul Chomat	Tence
	Jean-Pierre Cizeron	Monistrol sur Loire
	Pascal Cornut	Saint Pal de Senouire
	Patrick Martin	Langeac
	Yves Richard	Le Puy en Velay
	Jean Vernat	Brioude
<b>Auditeurs</b>	André Bertrand	La Ribeyroune - Villeneuve d'Allier
	Marcel Boyer	Aurec sur Loire

## Services Administratifs et Techniques

- Florian CHOPARD-LALLIER, délégué général
  - Jean-François FERRAND, secrétaire administratif
  - Stéphane NICOLAS, conseiller technique
  - Yann FORLOROU, agent de développement chargé de l'animation
  - Pierre ROA, agent de développement chargé de la garderie
- Coordonnée téléphonique : 04.71.09.09.44 - Fax : 04.71.09.74.64**  
**Email : federation43@pechehauteloire.fr - Site internet : www.pechehauteloire.fr**  
*(Bureau ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi)*



Quelque soit  
votre Métier,  
votre Budget

Plusieurs formules  
OSEZ COMPARER !

Votre complémentaire santé

**Mutualia**

0800 522 580

Nos Adresses :

- 11 Bd Bertrand - Le Puy en Velay
- 3 Bd Combette - Le Puy en Velay
- 22 Bd Aristide-Briand - Brioude

Nouvelle agence :

- 6 place Néron - Monistrol-sur-Loire

## Orientations fédérales

Le nouveau Conseil d'administration a été élu sur un programme commun avec comme axes principaux :

- 1 - la réciprocité départementale,
- 2 - le développement et la promotion de la pratique de la pêche en Haute-Loire,
- 3 - l'aide aux A.A.P.M.A. (technique et financière),
- 4 - l'assurance d'une garderie efficace,
- 5 - la protection des milieux aquatiques.

## Les commissions fédérales

Le Conseil d'administration a mis en place 4 commissions fédérales qui travaillent depuis avril 2009, chacune sur un domaine de compétence. Ces dernières traitent des sujets d'actualités, des problèmes de fond et permettent également la remontée des informations de terrain. N'hésitez pas à contacter les responsables si vous avez des remarques particulières. Les commissions sont les suivantes :

### Commission Pêche :

*Promotion, communication, APN, manifestations halieutiques, Lac du Bouchet, réglementation, salons, guide de la pêche en Haute Loire...*

Responsable : A. LARDON

### Commission Garderie :

*Animation et formation du réseau des gardes pêche particuliers, bilan de la garderie, réglementation de la pêche en Haute-Loire...*

Responsable : L. GIRAUDON

### Commission des Finances :

*Préparation et suivi du budget fédéral, fonds de compensation.*

Responsable : P. VERNIERE

### Commission Eau et Milieu Aquatique :

*Qualité de l'eau, pêches d'inventaire, barrages, SAGE, contrat de rivières, contrat de restauration entretien, zones NATURA 2000...*

Responsable : D. MATHIEU

**Pour rester toujours en contact avec Groupama,  
composez le BON NUMÉRO :**



**Toujours là pour moi.**

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex 09.  
Entreprise régie par le code des Assurances - 10/10

## Les carnets de pêche

LES CARNETS DE PÊCHE : UN OUTIL AU SERVICE DES PÊCHEURS ET DE LA PÊCHE DE LOISIRS.

Dans le domaine de la connaissance, de l'expertise et du suivi des peuplements piscicoles des cours d'eau de Haute-Loire, la Fédération met en œuvre chaque année depuis 2007 un nombre important de pêches électriques. Pour l'année 2010 par exemple, 65 opérations ont été réalisées à l'échelle du département (voir carte ci-dessous).



Indispensable pour mesurer l'état des peuplements piscicoles en lien avec la qualité des milieux aquatiques, nous souhaitons aujourd'hui compléter ces informations par un meilleur suivi des prises des pêcheurs. A cet égard, les carnets de pêche constituent un moyen facile à mettre en œuvre au niveau des associations de pêche et des pêcheurs sur le terrain, dont les enseignements peuvent être multiples (parcours pêchés, modes de pêches pratiqués, nombres et tailles des prises...) et nous aider à mieux connaître, et donc à mieux gérer, nos milieux et nos poissons.

Toutes les espèces de poissons ne sont pas visées ; les carnets de pêche ne s'intéressent qu'à celles recherchées par les pêcheurs à la ligne et/ou par ailleurs représentatives des peuplements piscicoles : la truite commune, l'ombre commun, le brochet et le sandre.

Ainsi, nous mettons à disposition des pêcheurs qui le souhaitent et selon leur pratique, trois types de carnets de pêche : pour la truite et l'ombre en cours d'eau, pour le brochet et le sandre en cours d'eau et pour le brochet et le sandre au barrage de Lavalette.

Les carnets vous seront envoyés imprimés par la poste ou sous forme numérique par mail sur simple demande à la Fédération ou téléchargeable sur notre site Internet dès 2011.

Leur remplissage est très simple et rappelé au dos du carnet. En voici ci-dessous un exemple pour la truite commune.

Sortie de Pêche				Captures de truites (truite commune ou fario)										
Année 2011				Inférieures à la taille légale					Supérieures ou égales à la taille légale (20, 23 ou 25 cm)					
Date	Rivière / Secteur	Mode	Durée	Nbre	Longueur en cm			Nbre	Conservées (longueur en cm)		Nbre	Relâchées (longueur en cm)		
10/5	Loire à Arlempdes	TOC	3,5 h	4	18	18	20	1	28			2	25	26
					24									
15/5	Gagne amont les Pandreaux	Mouche	2,0 h	0				0				0		

Certaines informations sont obligatoires (cases grisées) : la date, la rivière et le secteur de pêche, la durée de la pêche et le nombre de poissons capturés.

Les informations relatives au mode de pêche à la taille des poissons capturés sont facultatives.

Par contre les « bredouilles » (sortie de pêche sans capture de poisson) doivent être impérativement déclarées (voir l'exemple en rouge ci-dessus).

A la fin de votre saison de pêche, les carnets (l'original ou sa copie si vous souhaitez le conserver) devront être renvoyés à la Fédération par tout moyen à votre convenance (directement à nos locaux, par l'intermédiaire de votre AAPPMA, par envoi postale, par mail...).

Les carnets seront traités et analysés par notre service technique et les pêcheurs volontaires impliqués dans cette démarche seront destinataires d'une synthèse de l'étude.

Amis pêcheurs, demandez votre carnet de pêche pour 2011 et merci par avance pour votre implication volontaire dans la gestion de la pêche de loisir.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter à la Fédération :

- Pierre ROA ([fede43.roa@wanadoo.43](mailto:fede43.roa@wanadoo.43))

- Stéphane NICOLAS ([fede43.nicolas@wanadoo.43](mailto:fede43.nicolas@wanadoo.43)) au 04.71.09.09.44



**Les 3 salariés assermentés** de la Fédération ont pu contrôler, en 2010, près de 300 pêcheurs...

Ce travail de police de la pêche représente 40 sorties sur le terrain, soit une moyenne d'environ 10 pêcheurs contrôlés par sortie. Certains contrôles ont fait l'objet de procès verbaux.

La formation et la valorisation des **49 gardes pêche bénévoles** des A.A.P.M.A. se poursuivent. Ces personnes réalisent une bonne présence aux abords des cours d'eau et autres étangs du département...

La Fédération dispose maintenant d'un réseau structuré de gardes-pêche formés et assermentés à l'échelle de la Haute-Loire.



## Pêcheurs,

Pour la Fédération, la comptabilité des prises des pêcheurs est une source d'informations énorme aussi importante que les pêches électriques...

**Remplir un carnet de pêche**, c'est participer activement à la gestion des ressources naturelles... **c'est devenir un pêcheur responsable !**

Aidez-nous, chaque année, en nous retournant le bilan de vos captures annuelles.

### Je souhaite remplir un carnet de pêche :

- salmonidés (truite - ombre) -  carnassiers (brochet – sandre)  
 carnassiers (barrage de Lavalette)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Adhérent de l'AAPPMA de : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

*Vous pouvez aussi demander votre carnet directement auprès de la Fédération au :  
 04 71 09 09 44 ou par courriel à : [federation43@pechehauteloire.fr](mailto:federation43@pechehauteloire.fr)*

A man in a blue shirt and light-colored pants is fishing by a lake. He is holding a fishing rod that is positioned horizontally. Above him, a cartoon bee character is holding the fishing rod. A large, jagged lightning bolt graphic surrounds a blue sign that reads "Sous les lignes, prudence : restons à distance." The background shows a clear blue sky and some trees in the distance.

Sous les lignes,  
prudence :  
restons à distance.

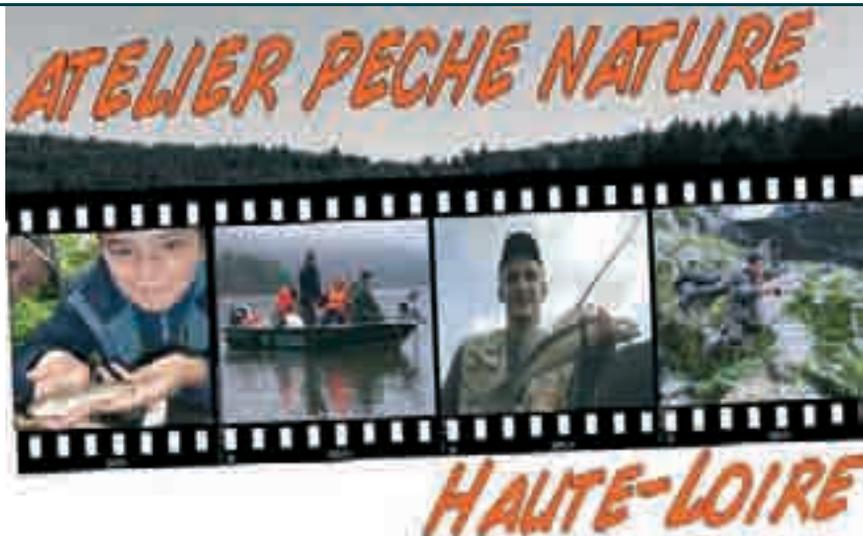
### Les lignes électriques

peuvent être dangereuses si vous, vos cannes ou vos fils les approchez de trop près. N'oubliez pas : sous les lignes, la canne à pêche, c'est à l'horizontale ! Tous les conseils de sécurité sont sur :

[www.sousleslignes-prudence.fr](http://www.sousleslignes-prudence.fr)

# Ateliers Pêche Nature

## Haute-Loire



APN	Techniques	Publics	Adresse
APN du Monastier sur Gazeille	Toutes techniques	Enfants Adolescents	Pdt AAPPMA, MATHIEU Didier Moulin de la Recourmène 43150 Le Monastier sur Gazeille Tél. 04 71 08 38 02
APN des Gorges de la Loire	Toutes techniques	Enfants Adolescents	RICHARD Sébastien Sarlis - 43200 Yssingaux Tél. 06 73 75 14 23 sebastienrichard43@yahoo.fr
APN de Dunières / Riotord	Pêche à la mouche	Enfants Adolescents Adultes	Pdt AAPPMA, VALLET Albert La Côte - 43220 Dunières Tél. 04 71 61 91 52
APN Allègre / St Pal de Senouire	Pêche à la mouche	Enfants Adolescents Adultes	RIX Jean Gilles Allée de Belle Vue - 42600 Essertines Tél. 06 84 26 45 55 moucheur.jg@wanadoo.fr
APN du Val d'Allier	Pêche à la mouche	Enfants Adolescents	SIMON David 16, lotissement Arvènes - 69750 Brassac les Mines Tél. 06 62 42 21 37 davidsimon63@orange.fr
APN St Didier en Velay	Toutes techniques	Enfants Adolescents	Pdt AAPPMA, LARDON Antoine La gare - 43140 Saint Didier en Velay Tél. 04 71 66 29 23

## Pêche Loisirs

+ de 200 m<sup>2</sup> pour la pêche, la chasse, coutellerie, l'archerie, les boules lyonnaises et pétanques...

Z.A. Le Pêcher - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE  
Tél. 04 71 66 58 87 - contact : eauclairedelune@hotmail.fr

[www.peche-loisirs.fr](http://www.peche-loisirs.fr)

Ouvert du Lundi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h  
Le Samedi : 9h - 12h / 14h - 19h (7h de septembre à janvier)



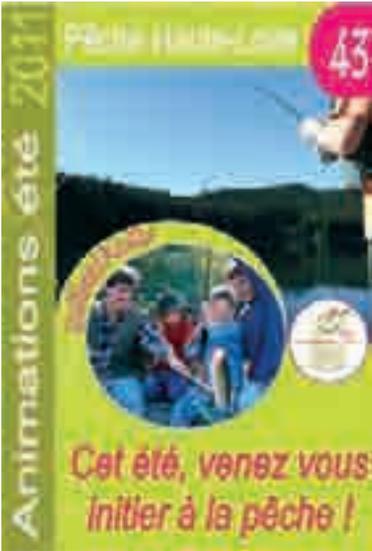
# Animations

## Animations « Pêche et Découverte du milieu aquatique » en milieu scolaire

La Fédération de Haute Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a poursuivi sa démarche d'éducation à l'environnement envers les scolaires. De ce fait, en 2010, près d'un millier d'élèves de la maternelle au BTS ont été sensibilisés sur les thèmes de la pêche et du milieu aquatique. Notre programme d'animations est disponible sur notre site [www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr) rubrique Animations Pêche et Nature.

## Animations pour l'été 2011

Afin de contribuer à la responsabilisation de nos futurs pêcheurs, les animations en 2011 seront toujours orientées envers les jeunes (par le biais des Ateliers Pêche Nature et des animations en milieu scolaire) ; mais aussi envers l'ensemble des personnes voulant (re)-découvrir la pêche dans notre département notamment pendant les vacances d'été.



38, Bd Philippe Jourde  
43000 LE PUY EN VELAY  
Tél : 04.71.07.00.60  
Fax : 04.71.09.08.12  
lepuy@agence.general.fr  
[www.rbvassurance.fr](http://www.rbvassurance.fr)  
N° ORIAS : 07 000 761 - 07 004 892 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

13, Place du Pontel  
63600 AMBERT  
Tél : 04.73.82.03.28  
Fax : 04.73.82.04.69  
ambert@agence.general.fr

## Amis pêcheurs, bienvenue au Puy en Velay



L'Office de Tourisme est à votre disposition pour faciliter votre séjour

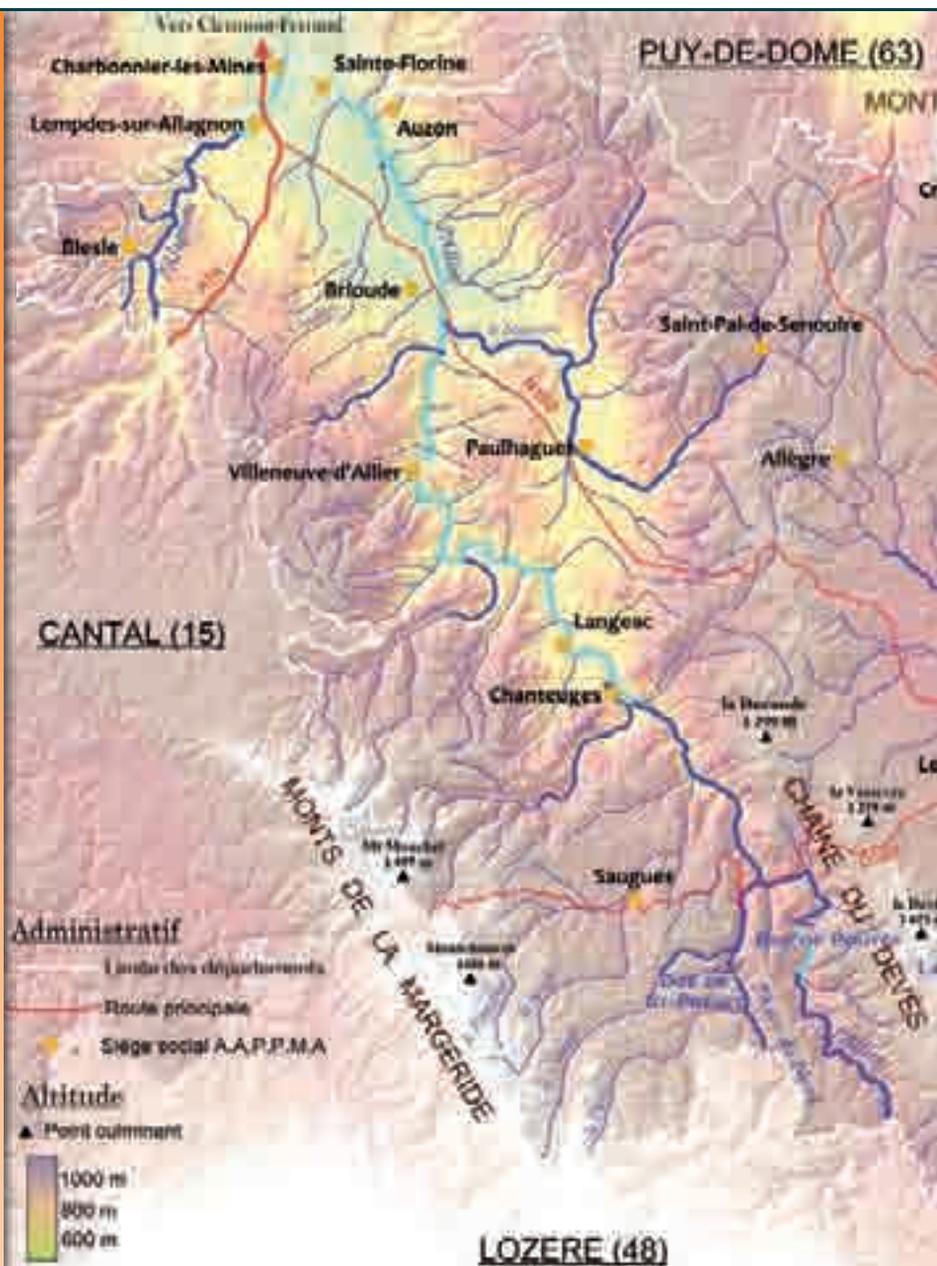
### Renseignement et informations :

2, Place du Clauzel / 43000 LE PUY-EN-VELAY  
TEL. 04 71 09 38 41  
[www.ot-lepuyenvelay.fr](http://www.ot-lepuyenvelay.fr)

**OUVERT TOUS LES JOURS**

La pêche révèle votre nature...

# Cartographie générale du bassin



# hydrographique de la Haute-Loire



La pêche révèle votre nature...

# Haut bassin de la Loire



*1<sup>re</sup> catégorie / truites - ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*Quelques repeuplements ponctuels en truites adultes sur la Loire : Arlempdes / Goudet / Cussac sur Loire*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Le Puy-en-Velay / Le*

*Monastier-sur-Gazeille / Goudet-Arlempdes / Solignac-sur-Loire*

## La Loire

La Loire, plus grand fleuve sauvage d'Europe, prend sa source en Ardèche au niveau du Mont Gerbier des Jons à 1 551 m d'altitude. Après un parcours de 38 km le fleuve entre dans le département de la Haute-Loire qu'il traversera sur 127 km créant ainsi des paysages grandioses.

Sur son parcours amont, elle s'écoule dans une vallée encaissée, parfois faite de gorges profondes taillées dans les terrains granitiques du Mézenc et volcaniques du Devès.

Toutes les techniques de pêche peuvent y être pratiquées avec succès. Les meilleures périodes s'étalent essentiellement de mi-avril à début juillet, l'été étant une



saison plus irrégulière en fonction des conditions météorologiques, septembre pouvant réserver de belles surprises... C'est une excellente rivière pour la pêche des salmonidés, les populations de truites et d'ombres communs sauvages sont très bien représentées, la fréquentation halieutique reste cependant modérée. La qualité piscicole et environnementale offre aux pêcheurs de nombreuses possibilités pour pratiquer ce loisir dans un cadre naturel sauvage et préservé.

## La Gazeille

De tous les affluents de la Loire amont, la Gazeille est le plus important. Elle prend sa source au pied du massif du Mézenc, point culminant du département (1 753 m).

La Gazeille et ses principaux affluents sont reconnus pour leur qualité piscicole, les truites nombreuses sont aussi très bagarreuses ! Malgré son relief, la rivière est relativement accessible puisqu'une route la longe plus ou moins sur la majorité de son linéaire, excepté sur la partie des gorges à l'aval du Monastier-sur-Gazeille.



Pêcher au printemps, au bord de la Gazeille, dans cet environnement presque montagnard ne laisse pas indifférent !

### La Méjeanne

Avant de s'enfoncer dans de belles gorges sauvages pour rejoindre la Loire au niveau d'Arlempdes, cette petite rivière serpente tranquillement sur le plateau ardéchois à plus de 1 000 m d'altitude.

La truite sauvage est, comme partout, très présente avec d'excellentes densités.

Malgré tout, les truites sont reconnues pour avoir un caractère très capricieux.

### Le Langougnole

Venant des hauts plateaux de l'Ardèche, le Langougnole s'enfonce dans de belles gorges granitiques avant de rejoindre la Loire en amont du pont de Salettes. Ces gorges très encaissées abritent une belle population de truites sauvages à la défense remarquable.

#### Parcours spécifiques «sans-tuer» :

- **La Loire**, 800 m, au lieu-dit Valley, sous le village de Lafarre
- **La Gazeille**, du pont de la Jamonière au pont de la Besseyre, soit environ 1 000 m
- **La Gazeille**, 600 m, au lieu-dit, les Carasses au pont du moulin de Savin, sous le village du Monastier/Gazeille
- **La Gazeille**, 3 000 m, en aval du pont de Colempce
- **La Méjeanne**, 1 200 m, en amont de la confluence avec la Loire à Arlempdes



# Bassins du Lignon du Velay, de la Dunière et de la Semène



*1<sup>re</sup> catégorie / truites - ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones. Quelques repeuplements ponctuels en truites adultes sur le Lignon : Pont de Versilbac  
Sur la Dunière : Camping de Vaubarlet et sur la Semène : à Pont Salomon.*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Le Puy-en-Velay / Chambon-sur-Lignon / Tence / Yssingeaux / Ste Sigolène / Monistrol-sur-Loire / Dunières-Riotord / St Didier-en-Velay / Pont Salomon / Aurec-sur-Loire*

Le Lignon du Velay, par son importance, est le troisième cours d'eau du département après la Loire et l'Allier. Rivière mythique sur le plan régional, ses rives attirent toujours de nombreux pêcheurs à la recherche des belles mouchetées.

On peut distinguer 2 grandes zones : la partie en amont de la retenue de Lavalette, et la partie aval jusqu'à sa confluence avec la Loire.

## **Le Lignon amont**

Le Lignon prend sa source sur les pentes du Mézenc à 1 540 m d'altitude et devient rapidement un joli cours d'eau de plateau serpentant dans de belles prairies. Ensuite, sa taille augmente et la rivière emblématique du Velay devient un magnifique cours d'eau baignant les bourgs du Chambon/Lignon et de Tence avant de rejoindre la retenue de Lavalette.

Sur tout ce secteur, il est riche en belles truites sauvages et leur taille moyenne est respectable, cependant il faut noter la présence de quelques chevesnes essentiellement dans les parties calmes.

Toutes les techniques peuvent être employées avec succès : toc, cuillère, vairon manié, mouche, etc... ce qui explique la renommée du Lignon.

**Attention toutefois : l'association de pêche du Chambon/Lignon détenant une partie des droits de pêche sur la partie amont n'adhère pas à la réciprocité départementale. C'est la seule exception où il est nécessaire d'avoir une carte de pêche particulière pour pratiquer.**

## **Le Lignon aval**

En aval du barrage de Lavalette le Lignon change radicalement de profil puisqu'il coule principalement au fond de gorges profondes.

Même si sa qualité n'est plus la même en aval des barrages, le Lignon reste un cours d'eau à truites à forte capacité biogénique (croissance rapide) et les salmonidés dominent largement le peuplement piscicole.

A noter, depuis 2000 une augmentation des débits réservés en aval des ouvrages hydro-électriques qui a donné un second souffle de vie aux populations salmonicoles de cette partie de rivière. Les éclusées sont rares mais peuvent survenir à tout moment.

## **La Dunière**

La Dunière prend sa source dans le département de la Loire. Après 8 km, elle rentre dans le département de Haute-Loire où elle s'écoule sur 42 km avant de rejoindre le Lignon.



De part et d'autre du village de Dunières, elle serpente dans un paysage agréable de prairies, forêts et landes avec une pente relativement faible pour notre région. Les accès y sont nombreux et faciles.

A partir du pont de la Vache (traversée de la D500), la Dunière s'enfonce dans de magnifiques gorges, les accès sont plus rares et la pêche plus sportive !

L'ensemble du cours d'eau héberge une très belle population de truites à la robe très colorée. Toutes les techniques de pêche peuvent y être pratiquées avec succès mais les grosses truites restent assez capricieuses. La Dunière possède une très bonne réputation régionale de par son abondance en truites et son cadre naturel remarquable.

A découvrir ou à redécouvrir !

### La Semène

La Semène prend sa source à 1100 m, dans le département de la Loire et après un parcours de 47 km, dont 29 km en Haute Loire, elle conflue avec la Loire en tête du barrage de Grangent. Ses eaux sont de couleur «thé».

En Haute-Loire, la Semène coule dans une vallée assez ouverte à travers prairies et forêts puis la pente s'accroît doucement à partir de la Séauve/Semène avant de s'enfoncer dans des gorges à l'aval de Pont Salomon.

Hormis les gorges, les accès sont faciles et toutes les techniques de pêche à la truite y sont efficaces. La Semène jouit d'une excellente réputation halieutique notamment auprès des pêcheurs de la région Stéphanoise toute proche.

En mai et juin les truites sauvages offrent de bonnes sensations.

#### Parcours spécifiques «sans-tuer» :

- **Le Lignon**, 4 parcours, sur les communes de Fay/Lignon, Chambon/Lignon, Tence et les Vastres
- **La Semène**, 700 m, dans la traversée du bourg de la Séauve/Semène
- **La Dunière**, 500 m, sur la commune de Dunières



# Bassin de la Loire aval et ses affluents rive droite



*2<sup>e</sup> catégorie / cyprinidés - carnassiers*

*Gestion piscicole : soutiens ponctuels des populations de poissons carnassiers*

*1<sup>re</sup> catégorie / truites*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Le Puy-en-Velay / Vorey-sur-Arzon / Retournac / Monsitrol-sur-Loire / Bas-en-Basset / Aurec-sur-Loire / Yssingeaux*

## La Loire aval

La Loire aval est classée en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole sur tout son parcours à partir des piles du vieux pont de Solignac-sur-Loire soit environ 94 km.

Sur ce parcours, le fleuve Loire est une large rivière avec une alternance des secteurs d'eaux calmes et des zones plus rapides. Cette diversité est à l'origine de la richesse du peuplement piscicole.

Le peuplement actuel est largement constitué de cyprinidés d'eaux vives : barbeaux, chevesnes, vandoises, vairons, goujons, ablettes et spirilins...

Dans les parties plus calmes, les autres cyprinidés sont également bien représentés : carpes, tanches et brèmes, sans oublier les carnassiers : perches,

sandres et brochets.

Ces dernières espèces sont bien présentes et en densité croissante plus l'on progresse à l'aval du Puy-en-Velay. Les beaux spécimens, notamment en carpes et brochets, ne sont pas rares !

A noter une population de truites fario non négligeable sur tout ce parcours de la Loire, résidant essentiellement dans les parties vives du fleuve et en aval des confluences avec les cours d'eau de 1<sup>re</sup> catégorie. La truite remonte sur les affluents pour se reproduire. Chaque année, il se capture quelques grosses fario !

Toutes les pêches sont donc permises sur ce secteur du dernier grand fleuve sauvage d'Europe !

***Parmi les nombreux affluents de la Loire dans ce secteur voici 2 rivières parmi les plus intéressantes pour la pêche :***

## La Gagne

Ce bel affluent de la Loire supérieure prend sa source au lac de St Front (pêche privée) à plus de 1 200 m d'altitude. Elle s'engage ensuite dans de très belles gorges sauvages. La pente y est forte et





les profils variés profitent aux belles truites sauvages.

Aux environs du bourg de Lantriac, la Gagne s'assagit enfin et l'influence humaine se fait davantage sentir. Elle rejoint le fleuve en amont de Brives-Charensac.

Cette partie souffre de conditions hydrologiques pénalisantes en saison estivale.

La Gagne et son principal affluent : l'**Aubépin**, sont de bons cours d'eau à truites même si les secteurs amont sont difficiles d'accès.

### Le Ramel

Le Ramel prend sa source sur le massif du Meygal et s'écoule sur près de

20 km pour rejoindre la Loire en aval de Retournac.

Le Ramel coule dans une vallée encaissée, boisée et creusée dans le granite. Le régime torrentiel se caractérise par des étiages sévères et des crues marquées.

Le peuplement piscicole est dominé par les truites. La pêche y est intéressante, mais attention, la prospection y est souvent scabreuse !

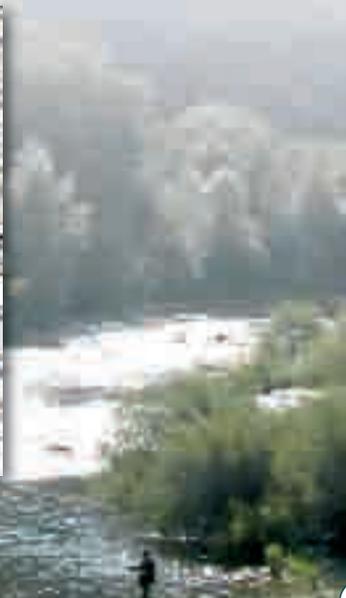
#### Parcours spécifiques «sans tuer» :

- **La Loire**, du hameau de Tachon à l'étang de Port Buisson, environ 800m, commune d'Aurec sur Loire.

#### Parcours spécifiques «carpe de nuit» :

- **La Loire**, près de 40 km de zone ouverte à la pratique de la pêche à la carpe de nuit !
- **Plan d'eau de Coubon**, soit environ 1,5 ha.
- **Etang Rose à Bas-en-Basset**, soit environ 3 ha.

### Exemple : parcours «sans tuer» sur la Loire à Aurec/loire



La pêche révèle votre nature...

# Bassins de l'Ance du Nord et de l'Arzon



*1<sup>re</sup> catégorie / truites - ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*Quelques repeuplements ponctuels en truites adultes sur*

*l'Arzon : Secteur Craponne / Vorey-sur-Arzon*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Craponne-sur-Arzon /*

*Retournac / Bas-en-Basset / Vorey-sur-Arzon*

## L'Ance du Nord

L'Ance du Nord prend sa source dans le département du Puy-de-Dôme, dans les monts du Forez à 1 300 m d'altitude.

C'est une rivière granitique aux eaux brunes, elle s'écoule principalement sur un plateau au milieu de forêts de résineux et de prairies verdoyantes. A l'entrée dans notre département, sa pente s'accroît légèrement avant de rejoindre le barrage de Passouira classé en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole.

Le secteur en amont du barrage est excellent pour la pêche des salmonidés : les populations de truites et d'ombres communs sont très bien représentées.



En aval immédiat du barrage, l'Ance coule au fond de gorges boisées et l'accès y est assez difficile. Ensuite la vallée s'élargit un peu sans perdre toutefois son caractère encaissé.

Sur l'ensemble de ce secteur le cours d'eau subit de profondes perturbations liées à la présence et au fonctionnement du barrage EDF de Passouira.

Les populations de salmonidés sont malheureusement réduites dans ce parcours.

Quelques kilomètres avant sa confluence avec la Loire, l'Ance reçoit l'apport d'un affluent important : l'**Andrable**, digne d'intérêt pour la recherche de la truite, notamment dans les gorges situées à l'amont immédiat.

## L'Arzon

L'Arzon prend sa source dans les Monts du Forez, et conflue avec la Loire au niveau du bourg de Vorey (altitude 530 m) après un parcours de 42 km.

Sur les 20 premiers kilomètres, l'Arzon serpente lentement sur le plateau herbeux de la région de Craponne/Arzon.



Le lit présente une importante sinuosité avec un courant régulier.

A partir de Chomelix, l'Arzon s'engage dans des gorges rocheuses très encaissées qu'il ne quitte que quelques kilomètres avant sa confluence avec la Loire.

Au niveau du peuplement piscicole, la truite de souche domine largement mais est accompagnée d'une proportion non négligeable de chevesnes ainsi que toutes les autres petites espèces typiques des cours d'eau à truites (vairons, goujons, loches, etc...)

La population de truites reste dynamique, notamment dans les gorges, malgré des débits d'étiage souvent limitants.

Toutes les techniques de pêche sont

valables sur le cours d'eau. L'ensemble des secteurs sont faciles d'accès hormis les gorges où il faut marcher parfois longtemps avant d'atteindre le cours d'eau.



***Nouvelle réglementation :***

*A partir de 2011 le quota de captures sur l'Ance du Nord est de **6 salmonidés par jour et par pêcheur dont 2 ombres maximum.***

**Parcours spécifique «sans-tuer» :** l'Ance, 450 m, sur la commune de St Julien d'Ance



# Bassin de la Borne



*1<sup>re</sup> catégorie / truites*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Le Puy-en-Velay / Allègre*

## La Borne

Le bassin de la Borne est l'un des plus importants de Haute-Loire. Sur l'amont du bassin, les ruisseaux s'écoulent dans des vallées peu marquées sur les plateaux granitiques de la région d'Allègre.

En aval de la confluence des 2 Bornes (Borne occidentale et Borne orientale), la vallée devient volcanique et s'encaisse légèrement. Grossie par ses nombreux affluents, la Borne devient une rivière de pleine maturité aux environs de St Vidal. Elle traverse ensuite de petites gorges basaltiques pour s'étaler plus nettement en aval en arrivant dans l'agglomération du Puy-en-Velay où elle rejoint la Loire. L'environnement général de la vallée est rural sauf sur les derniers kilomètres où le



cadre est plus urbanisé.

L'ensemble des ruisseaux et rivières du bassin sont classés en 1<sup>o</sup> catégorie piscicole. La Borne possède un peuplement mixte truites-cyprinidés. Le chevesne est, en effet, présent sur la majorité de son cours même si les belles populations de truites dominent très nettement.

La pêche de la truite peut être pratiquée de partout même en pleine ville ! Les accès souvent faciles permettent de s'offrir une pêche de qualité. L'ensemble des techniques de pêche des salmonidés est efficace sur cette rivière. Les mois de mai et juin restent souvent la meilleure période, mais on peut espérer de bons résultats tout le reste de l'année, la Borne étant une des rivières les plus régulières du bassin vellave.

Beaucoup d'affluents de la Borne sont dignes d'intérêt pour la recherche de la truite :

- Le Bourbouilloux
- La Freycenette
- Le Vourzac
- Le Ceyssac
- Le Dolaizon



**Parcours spécifiques «sans-tuer» :**

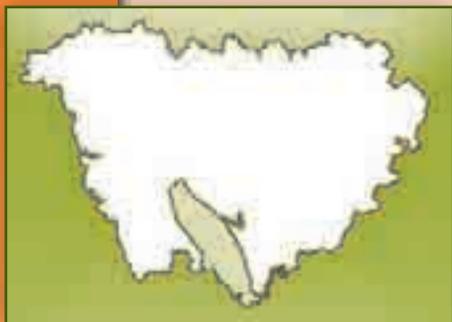
- **La Borne**, 2 500 m, du pont de la Bernarde au pont situé en aval du village des Estreys
- **La Freycenette**, 800 m, en amont de sa confluence avec la Borne
- **Le Dolaizon**, 800 m, dans la traversée urbaine de Vals près Le Puy (agglomération du Puy-en-Velay)

**Exemple : parcours «sans tuer» sur la Borne au Estreys**



*La pêche révèle votre nature...*

# Bassin du Haut Allier



*1<sup>re</sup> catégorie / truites - ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*(Hors programme saumon)*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Le Puy-en-Velay / Saugues / Langeac*

## **L'Allier**

L'Allier prend sa source dans le département de la Lozère à 1 473 m d'altitude. Après un parcours d'environ 40 km sur les hauts plateaux, la rivière entre en Haute-Loire en aval de Langogne et s'écoule en toute liberté



jusqu'au barrage de Poutès sur environ 20 km. Ensuite, l'Allier poursuit son cours jusqu'au niveau du pittoresque village de St Arcons d'Allier où il passe en 2<sup>e</sup> catégorie.

A son entrée dans le département, l'Allier est déjà une rivière de taille importante. Elle s'écoule essentiellement au fond de gorges encaissées pratiquement inhabitées. L'écoulement diversifié alterne entre courants plats et zones plus profondes. Le régime hydrologique de l'Allier est modifié par la retenue de Naussac (située en Lozère) dont l'objectif prioritaire est le soutien d'étiage de la Loire bien en aval...

Les affluents en rive droite sont de petits ruisseaux issus du plateau qui plongent ensuite dans de profondes failles pour rejoindre l'Allier.

Le Haut Allier abrite l'unique souche sauvage de saumon atlantique de l'Europe de l'Ouest. Ce secteur est le meilleur pour la reproduction de l'espèce et la production de juvéniles.

Ce cours d'eau grandiose abrite essentiellement des populations d'ombres et de truites sauvages, les



gros poissons n'y sont pas rares. Cette portion est classée en 1<sup>re</sup> catégorie piscicole jusqu'à la retenue de Poutès qui est classée en 2<sup>e</sup> catégorie.

La qualité piscicole et environnementale des gorges du Haut Allier lui confèrent une réputation nationale justifiée pour la pêche sportive des salmonidés. La pression de pêche y est pourtant faible, sûrement due à la difficulté (et parfois dangerosité) des accès. En effet, les accès sont rares en dehors de la voie ferrée qui longe la rivière.

Toutes les techniques de pêches des salmonidés sont efficaces sur cette partie de l'Allier, les difficultés principales seront plutôt liées aux accès et à la prospection des parcours (bonne condition physique recommandée) et le débit parfois soutenu l'été.

**Décors et sensations garantis !**

***Nouvelle réglementation :***

*A partir de 2011 le quota de captures sur l'Allier est de 7 salmonidés par jour et par pêcheur dont 1 ombre maximum.*



La pêche révèle votre nature...

# Bassin de l'Allier aval et ses affluents rive gauche



*2<sup>e</sup> catégorie / peuplement mixte salmonidés  
cyprinidés - carnassiers*

*Gestion piscicole en 2<sup>e</sup> catégorie : soutiens réguliers des  
populations d'ombres communs et des poissons carnassiers à  
l'aval*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Saugues / Langeac / Chanteuges  
/ Villeneuve d'Allier / Brioude / Sainte -Florine*

## **L'Allier aval**

De la limite de la catégorie piscicole, qui se situe au pont de St Arcons d'Allier, jusqu'à l'amont de Brioude, l'Allier a les dimensions d'une grande rivière au profil diversifié à l'origine de la richesse du peuplement piscicole : truites fario, ombres communs, tacons et de nombreux cyprinidés d'eau vive. La vallée toujours aussi « sauvage » est ponctuée de petits villages pittoresques valant le détour. La truite reste une espèce bien présente et recherchée tandis que l'ombre commun, présent dans une bonne densité au niveau de Langeac, peut se pêcher jusqu'au 31 décembre.

A partir de Brioude, l'Allier s'étend encore sur 25 km jusqu'à la limite départementale.

La rivière s'engage alors dans une vaste plaine alluviale où se développent les activités humaines. Elle décrit des méandres aux formes variées avec de nombreux bras morts et annexes hydrauliques naturels. Ce sont des

milieux remarquables sur le plan de la dynamique fluviale, la diversité écologique et les potentialités piscicoles et halieutiques.

A ce niveau l'Allier abrite un grand nombre d'espèces piscicoles : cyprinidés d'eau vive et d'eau calme, carnassiers ainsi que de nombreuses espèces migratrices (saumon, lamproie, anguille, truite de mer, etc...) auxquelles viennent s'ajouter les espèces représentées à l'amont (truite, ombre). C'est donc la diversité qui domine : la rivière abrite 26 espèces de poissons en aval de Brioude !

Tous les pêcheurs devraient donc trouver leur bonheur sur ce secteur de l'Allier !





**Parmi les affluents de l'Allier dans ce secteur voici 2 rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie parmi les plus intéressantes :**

### **La Cronce**

La Cronce est une petite rivière prenant ses sources dans le département voisin du Cantal. Elle coule ensuite dans une vallée souvent encaissée à travers les massifs forestiers avant de confluer dans l'Allier en amont de Lavoute-Chilhac. La truite est l'espèce dominante.

### **Le Ceroux**

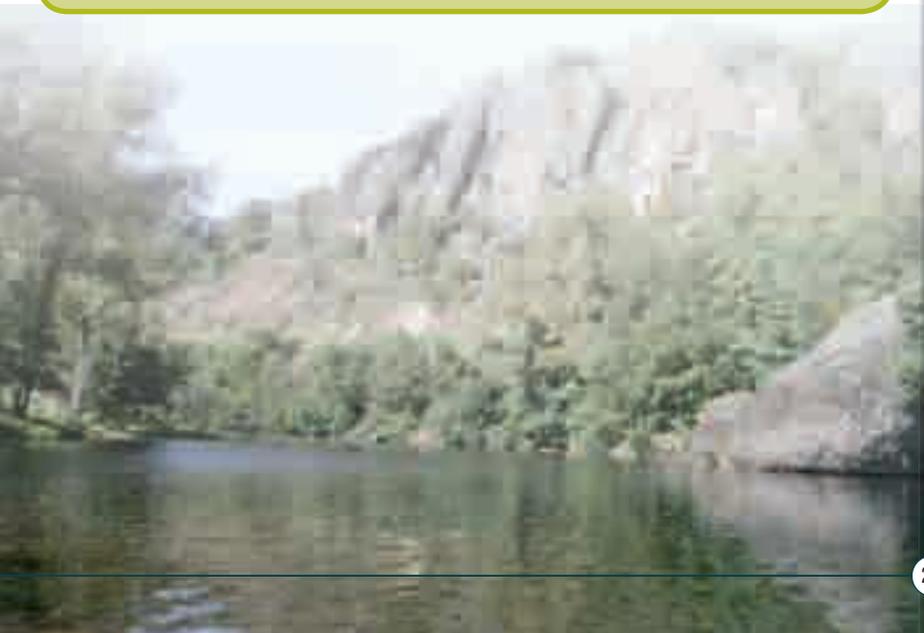
Le Ceroux est un gros ruisseau prenant naissance dans le département du Cantal. La vallée encaissée est dominée par les boisements de résineux. Les débits d'étiage sont souvent marqués, malgré tout le cours d'eau conserve une population salmonicole satisfaisante. La pression de pêche y est faible.

#### **Parcours spécifiques «sans-tuer» :**

- **L'Allier**, 1 500 m, au lieu-dit Reilhac, en aval de Langeac
- **L'Allier**, 500 m, en aval du pont de Lavoute-Chilhac
- **Etang Chevalier à Brioude**, soit environ 14 ha
- **Etang Lefebvre à Vézézoux**, soit environ 6 ha

#### **Parcours spécifiques «carpe de nuit» :**

- **Etang Robert à Azerat**, sur la moitié Est seulement



La pêche révèle votre nature...

# Bassin des cours d'eau de Margeride



*1<sup>re</sup> catégorie / truites-ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, préservation des populations piscicoles autochtones*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : Saugues / Langeac / Chanteuges*

## **L'Ance du sud**

L'Ance du Sud est un affluent important du Haut Allier. Il prend ses sources en Lozère et après un parcours d'environ 20 km entre dans notre département.

Elle s'écoule sur 11 km jusqu'au barrage de St Préjet d'Allier. Sur ce tronçon, elle reçoit un affluent important : le ruisseau de Panis.

La superficie de la retenue hydroélectrique de St Préjet d'Allier avoisine 9 hectares, elle est classée en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole et abrite des truites issues de la rivière, des cyprinidés et quelques carnassiers.

En aval, l'Ance subit les effets de cet aménagement et le peuplement piscicole y est perturbé.



La vallée est sauvage et se constitue de roches granitiques, de forêts de résineux et de prairies.

L'amont du bassin est donc très intéressant pour la pêche des salmonidés. A noter également, la présence d'une petite population d'ombres communs acclimatés depuis le milieu des années 90.

## **La Virloge**

La Virloge est un beau cours d'eau d'environ 25 km prenant ses sources dans le domaine du Sauvage sur les monts de la Margeride.

Cette petite rivière méandre tranquillement sur la majeure partie de son cours sur les hauts plateaux au milieu des prairies naturelles avant de s'enfoncer dans de petites gorges pour rejoindre l'Ance du Sud.

C'est un cours d'eau préservé où subsistent encore quelques populations de moules d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*). Le peuplement piscicole est essentiellement composé de très belles populations de truites fario sauvages ainsi que de quelques



chevesnes. L'absence de ripisylve permet une bonne prospection des coups notamment à la mouche fouettée.

### La Seuge

D'une longueur d'environ 33 km, la Seuge prend sa source sur les monts de la Margeride (1 436 m).

Elle rejoint rapidement le plateau herbeux de Saugues où elle coule avec une importante sinuosité à travers les prairies. Son affluent principal : le Pontajou possède un profil sensiblement identique.

En aval de Saugues, la vallée de la Seuge se resserre et s'enfonçe ensuite dans de profondes gorges avant de rejoindre l'Allier à Prades. C'est au début des gorges qu'est établi le barrage hydroélectrique du Luchadou.

La qualité piscicole est excellente sur l'ensemble de son linéaire ainsi que sur les affluents.

### La Desges

D'une longueur de 34 km, elle prend sa source dans le département de la Lozère à environ 1 350 m d'altitude. La Desges dévale rapidement la pente qui la sépare de l'Allier dans une vallée étroite, parfois de gorges, dans un environnement très boisé. Elle rejoint l'Allier, après un parcours très sauvage, au niveau du magnifique village de Chanteuges. La Desges bénéficie d'une solide réputation pour la pêche de la truite dans le département. Toutes les techniques de pêche des salmonidés peuvent y être pratiquées.

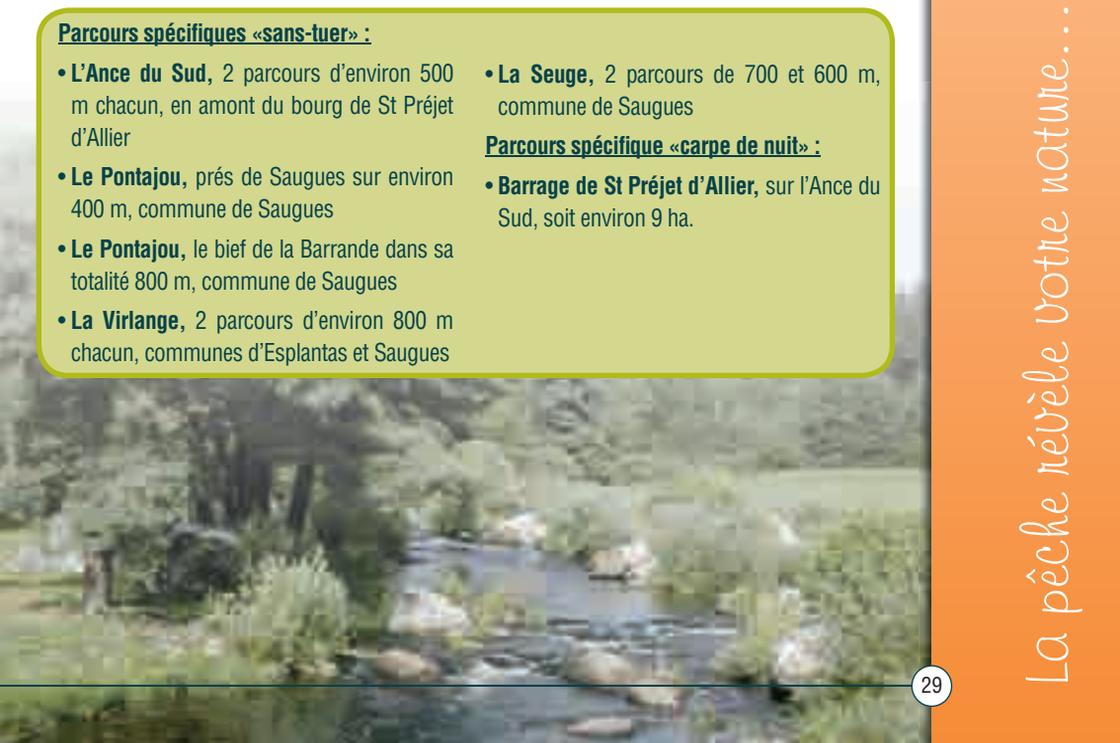
#### Parcours spécifiques «sans-tuer» :

- **L'Ance du Sud**, 2 parcours d'environ 500 m chacun, en amont du bourg de St Préjet d'Allier
- **Le Pontajou**, près de Saugues sur environ 400 m, commune de Saugues
- **Le Pontajou**, le bief de la Barrande dans sa totalité 800 m, commune de Saugues
- **La Virlange**, 2 parcours d'environ 800 m chacun, communes d'Esplantas et Saugues

- **La Seuge**, 2 parcours de 700 et 600 m, commune de Saugues

#### Parcours spécifique «carpe de nuit» :

- **Barrage de St Préjet d'Allier**, sur l'Ance du Sud, soit environ 9 ha.



# Bassins de l'Allagnon et de la Senouire



*1<sup>re</sup> catégorie / truites-ombres*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale, sauf sur les parties aval.*

*A.A.P.P.M.A. gestionnaires : St Pal de Senouire / Paulhaguet / Brioude / Charbonnier-les-Mines / Lempdes-sur-Allagnon / Blesle*

## La Senouire

En Haute-Loire, la Senouire est l'affluent le plus important de l'Allier. Au début, le cours d'eau coule sur un plateau herbeux avant de s'engager dans de belles gorges puis de s'élargir dans la plaine de Paulhaguet, c'est alors une rivière de belle taille avec d'importantes populations de truites fario sauvages. En aval de Paulhaguet, la Senouire accumule les impacts de nombreuses activités humaines et le peuplement piscicole s'en ressent. La densité de truites diminue mais sa pêche reste possible.

Sur la partie amont, l'ensemble des techniques de pêche de la truite peuvent être pratiquées.



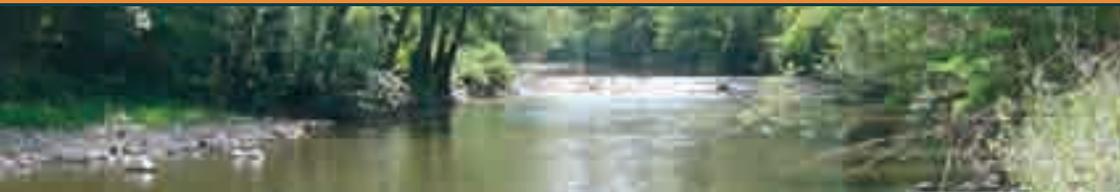
Le plus bel affluent de la Senouire est sans conteste le **Doulon**. C'est une petite rivière cristalline parcourant une vallée sauvage où les petites truites sauvages abondent.

## L'Allagnon

En Haute-Loire, l'Allagnon ne fait que passer puisqu'il prend sa source dans le département du Cantal (massif du Lioran) et conflue avec l'Allier dans le département du Puy-de-Dôme. Environ 20 km de cours d'eau traversent le département, il s'agit de la partie basse où l'Allagnon est une rivière large et puissante. Les zones calmes alternent avec des zones de courants et radiers plus rapides.

L'Allagnon possède un peuplement mixte : truites, ombres et cyprinidés d'eau vive. Les deux premières espèces sont bien représentées et les conditions de vie aquatique assurent une croissance rapide des individus.

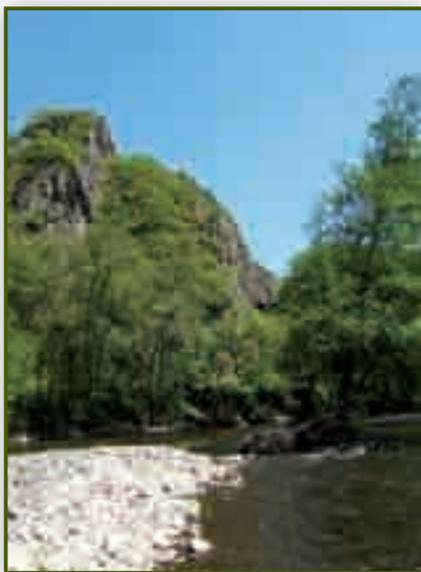
Avec les gros efforts de soutien des populations de saumons Atlantique réalisés sur l'axe Loire Allier, quelques spécimens viennent s'y reproduire



chaque année. Les tacons sont donc bien présents sur les radiers.

L'Allagnon était une rivière de grande renommée nationale dans le passé et même si sa qualité s'est sensiblement dégradée, de gros efforts sont entrepris localement et la pêche des salmonidés y reste très intéressante.

L'ensemble des techniques de pêche des salmonidés est efficace et les captures de beaux sujets ne sont pas rares.

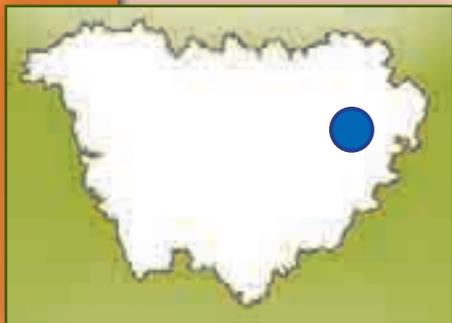


#### **Parcours spécifique «carpe de nuit» :**

- Etang du Grand Pré à Charbonnier-les-Mines, soit environ 2 ha.



# Barrage de Lavalette



*2<sup>e</sup> catégorie / cyprinidés - carnassiers*

*Gestion piscicole : gestion patrimoniale*

*Une étude sur la croissance et la reproduction des brochets sera conduite en 2011 par la Fédération.*

La retenue de Lavalette a été créée en 1899 avec comme finalité première l'alimentation en eau potable de la ville de St Etienne. En 1936, le barrage a été surélevé pour permettre une exploitation hydroélectrique.

Cette retenue est construite sur le cours du Lignon du Velay, elle s'étale sur environ 7 km pour une superficie de 220 hectares. Le lac se situe dans un environnement très naturel : les versants sont majoritairement boisés par des résineux et de belles hêtraies. La beauté du cadre assure au pêcheur une partie de pêche agréable.

Le site est classé en lac de montagne de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole.

Le peuplement piscicole en place est varié en poissons carnassiers (perches, sandres,

brochets) et cyprinidés (carpes, brèmes, gardons, rotengles, goujons, ablettes...), tous en quantité importante.

Les beaux spécimens ne sont pas rares : carpes, brochets, sandres et perches atteignent des tailles très correctes même s'il se capture régulièrement de petits poissons, signe de bonne santé des populations...

Le potentiel halieutique du plan d'eau est très important et la pression de pêche est moyenne.

Pour la pêche des carnassiers, la pêche à pied reste la plus pratiquée. Les accès sont nombreux mais la prospection le long des rives est hasardeuse voir impossible par endroits si le niveau d'eau est à son maximum.





## **REGLEMENTATION SPECIFIQUE DU BARRAGE DE LAVALETTE**

- Classé en 2<sup>ème</sup> catégorie, pêche autorisée toute l'année sauf fermeture spécifique (carnassiers),
- Amorçage interdit,
- Limitation du nombre de prises de carnassiers (brochet ou sandre) à 3 par jour et par pêcheur,
- Pêche interdite depuis le barrage, ainsi que 50 mètres en amont de l'ouvrage sur chaque rive,

L'accès de la pêche au barrage de Lavalette est réservé aux adhérents des A.A.P.P.M.A. réciprocitaires de la Loire et de la Haute-Loire et à tout pêcheur porteur d'une vignette du Club Halieutique ou de l'Entente Halieutique du Grand Ouest.

### **PÊCHE EN BARQUE :**

Autorisée seulement sur la moitié amont de la retenue. Embarcations à rames avec 2 personnes maximum. Nombres

d'embarcations simultanées sur le plan d'eau limité à 20. Obligation de demander à l'avance une autorisation journalière de pêche en barque à la Fédération de Haute-Loire (04 71 09 09 44). Actuellement un seul point d'accès et d'embarcadère autorisé situé en rive droite, à Piboulet commune de Lapte. Circulation et stationnement des véhicules interdits aux abords du plan d'eau. Respect de la signalisation mise en place.

**En raison de la mise en place d'un périmètre de sécurité sanitaire et d'un pôle d'éco tourisme autour de la retenue, il est possible que des modifications puissent intervenir en cours d'année, notamment pour la pêche en barque.**

**Les pêcheurs seront individuellement informés lors de leur habituelle demande d'inscription et par voie de presse, site internet...**



# Le Lac du Bouchet



*Eau close / salmonidés*

*Gestion piscicole : repeuplements réguliers en truites arc-en-ciel et Cristivomers*

*Gestionnaire : Fédération de Pêche de Haute-Loire*

- **lac naturel de 45 ha** (ancien cratère de volcan) dans un environnement forestier
- **peuplement salmonicole** (truites fario, arc-en-ciel et cristivomers) et espèces d'accompagnement (gardons, chevesnes, perches...)
- **repeuplements réguliers en truites arc-en-ciel** (notamment en gros poissons)

Le Lac du Bouchet est un site naturel d'exception.

Pour le pêcheur, ses eaux pures et limpides, sont une destination privilégiée pour la traque des salmonidés. Cependant une population de poissons blancs non négligeable permet une pêche estivale très ludique lorsque les truites sont boudeuses dans les eaux réchauffées de l'été.

**Le Lac du Bouchet est géré directement par la Fédération de Pêche de Haute-Loire. C'est une eau close où est appliquée une réglementation spécifique de la pêche.**

Les gardes pêche particuliers commissionnés par la Fédération de Haute-Loire sont habilités à faire respecter la réglementation de la pêche au Lac du Bouchet. Les infractions constatées feront l'objet d'un procès-verbal et seront sanctionnées d'une amende et d'une

exclusion temporaire éventuelle.

Renseignements complémentaires et délivrance des permis à la Fédération de Pêche au Puy-en-Velay ou sur place au Chalet du Lac ou au bar-tabac de Cayres.

Possibilité de location de barques entièrement équipées pour la pêche (avec moteur électrique) auprès du Chalet du Lac du Bouchet (pour réservation tél. : 04-71-57-30-22).



**Permis de pêche obligatoire pour tous pêcheurs.**



## REGLEMENTATION PÊCHE LAC DU BOUCHET 2011

Ce présent règlement intérieur s'applique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
Sauf le 1<sup>er</sup> dimanche de juin (jour de la fête nationale de la pêche)

SAISON DE PÊCHE GRAND PUBLIC	SAISON DE PÊCHE SPORTIVE
<b>Du 3 janvier au 28 août 2011 :</b>	<b>Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2011 :</b>
<p><b>Modes de pêche autorisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 seule ligne par pêcheur</li> <li>- amorçage strictement interdit (sauf en juillet et août pour la pêche des cyprinidés).</li> <li>- voir règlement intérieur disponible et affiché sur place.</li> </ul>	<p><b>Modes de pêche autorisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 seule ligne par pêcheur (3 mouches maximum)</li> <li>- pêche à la mouche fouettée uniquement.</li> <li>- <b>pêche à la traîne et amorçage strictement interdit.</b></li> </ul>
<p><b>Nombre de captures :</b></p> <p>0 ou 2 salmonidés maximum / jour / pêcheur</p>	<p><b>Nombre de captures :</b></p> <p>1 salmonidé maximum / jour / pêcheur</p>
<p><b>Taille légale de capture</b></p> <p>Traites fario ou arc-en-ciel = 30 cm Cristovomers = 40 cm</p>	<p><b>Taille légale de capture</b></p> <p>Traites fario ou arc-en-ciel = 30 cm Cristovomers = 40 cm</p>
<p><b>Permis de pêche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis journalier (2 salmonidés/jour) = 10 €</li> <li>- Permis journalier « sans-tuer » = 5 €</li> <li>- Permis journalier « famille » = 10 € (valable juillet/août seulement pour les parents et leur enfant mineure - 2 salmonidés/jour/carte)</li> <li>- Permis saison (2 salmonidés / jour) = 80 €</li> <li>- Permis journalier « écrevisses » = 5 € (prêt du matériel et appâts possible au Chalet)</li> </ul>	<p><b>Permis de pêche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis journalier = 15 €</li> <li>- Permis de pêche « week-end » = 25 €</li> <li>- Permis saison (1 salmonidé/jour) = 120 €</li> </ul>

A TOUS les pêcheurs (y compris les pêcheurs à la mouche !),

Lisez attentivement le règlement intérieur afin d'être en règle ! Les gardes-pêche assermentés de la Fédération de Pêche de Haute Loire sont habilités à faire respecter la réglementation de la pêche. Les infractions constatées seront sanctionnées d'une amende et/ou d'une exclusion temporaire.

## CHALET DU LAC DU BOUCHET

**MARION LASHERMES SARL de Famille (depuis 2 générations)**

**Seul au bord du lac - Site exceptionnel - Classé et inscrit, lac de cratère naturel**

RESTAURANT – BAR – BRASSERIE – CHAMBRES

Repas de famille – Séminaires – Groupes – Location de barques (sur réservations) - Pédalos

Tél. 04 71 57 30 22 • LAC.DU.BOUCHET@wanadoo.fr - www.lacdubouchet.fr

Vente de permis de pêche - L'établissement est fermé le mardi hors saison

# Informations pêcheurs et bonnes pratiques



## Amis Pêcheurs,

Truites, ombres communs, rivières et ruisseaux de 1<sup>re</sup> catégorie sont des milieux fragiles et sauvages de plus en plus rares en France...

Nous avons l'obligation de respecter ce patrimoine naturel sensible et inestimable pour l'avenir de nos enfants...

### Respectons la truite et son écosystème en suivant quelques règles :

- au TOC, ferrez à la touche et ne laissez pas le poisson engamer !
- relâchez les poissons dans de bonnes conditions = décrochez-les directement dans l'eau avec précaution...
- limitez vos prélèvements en truites à votre seul besoin et plaisir personnel
- en début de saison, évitez de trop marcher dans l'eau sur les zones de frayères : les truitelles ne sont pas encore sorties des graviers.
- ne causez pas de dégâts aux clôtures, aux récoltes et soyez courtois avec les riverains. Comportez vous comme un invité.

**Respecter ces règles, c'est respecter la pêche, notre passion, et se respecter soi-même !**

## Concours photo 2011

### Concours photos 2011

Du  
01 Janvier  
au  
30 Novembre



**Pêcheurs**  
**Passez derrière l'objectif !**

**Envoyer vos plus belles photos de pêche (poissons, paysages, etc...).**

Les plus beaux clichés seront récompensés et diffusés sur notre site internet

**[www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr)**

Plusieurs cartes de pêche 2012 sont à gagner!

Adresse d'envoi des photos :  
**[federation43@pechehauteloire.fr](mailto:federation43@pechehauteloire.fr)**



de la création  
à la réalisation

**une Imprimerie à votre Service**

Avenue Philibert Besson • 43800 Vorey-sur-Arzon

Tél. : 04 71 03 75 00 • Fax : 04 71 03 75 01

E-mail : [contact@svi-imprimerie.fr](mailto:contact@svi-imprimerie.fr) • [www.svi-imprimerie.fr](http://www.svi-imprimerie.fr)

# Découvrez la pêche de l'écrevisse de Californie (dite « signal »)



L'écrevisse californienne a connu une véritable explosion de population ces dernières années. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : une croissance très rapide, une maturité sexuelle précoce (2 ans), une fécondité importante (de 150 à 300 œufs par femelle)...

De plus, l'écrevisse californienne ou écrevisse signal est dite « porteuse saine » d'un champignon qui provoque la mort des écrevisses autochtones.

Elle a une grande capacité d'adaptation aux différents milieux. On peut donc la trouver aussi bien dans les eaux froides des ruisseaux montagnards que dans les eaux chaudes et turbides en basse altitude.

Tout cela explique **la classification de cette espèce comme nuisible**. Elle fait donc l'objet d'une réglementation spécifique (Interdiction de les remettre à l'eau). Pour toutes ces raisons, nous vous conseillons de ne pas les transporter vivantes.

Elle est facile à reconnaître en raison de la couleur blanche à la jointure des deux doigts de la pince, et par son agressivité défensive lorsqu'on l'approche (voir photo ci-contre).

## Une pêche ludique et familiale

### • Comment pêcher les écrevisses ?

- A l'aide de balances et d'un long bâton fourchu à son extrémité,
- 6 balances maximum par pêcheur,
- Disposez l'appât (poisson mort, viande...) au fond de la balance,
- Prospectez les remous et les sous-berges en y déposant le piège,
- Relevez les balances
- Nous vous conseillons de tuer les écrevisses avant tout transport,

### • Où les pêcher ?

- **La Borne** (entre St Vidal et la confluence de la Loire)
- **La Gazeille** (en aval du Monastier)
- **La Loire** (à partir de Coubon et en amont)
- **Le Lignon** (entre Fay/Lignon et Tence)
- **l'Ance du Nord**
- **l'Arzon**
- **l'Allagnon** et certains affluents (Sianne, Voireuse)

### • Quand les pêcher ?

- Toute l'année, pendant les périodes d'ouverture de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.

La pêche révèle votre nature...

# Prix des cartes de pêche en Haute-Loire

**PÊCHEURS : Prenez votre carte de sociétaire auprès de l'A.A.P.P.M.A. sur les lots de laquelle vous pêchez habituellement.**

Vous êtes membres d'une association de pêche. Posséder une carte de pêche, c'est participer à la défense de l'eau et la protection des milieux aquatiques. Soyez des sociétaires actifs, intéressez-vous à son fonctionnement, prêtez votre concours à ses actions piscicoles, assistez à son assemblée générale annuelle.

**ATTENTION : en cas de perte de la carte de pêche, la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques devra être acquittée à nouveau !**

## CARTES INTERFEDERALE

Pour tout pêcheur de plus de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés  
Donnant le droit de pêcher dans 73 départements adhérents au Club Halieutique ou à l'Entente Halieutique du Grand Ouest

85,00 €

### CARTE «PERSONNE MAJEURE»

Pour tout pêcheur de plus de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

65,00 €

### CARTE «PERSONNE MINEURE»

Pour tout pêcheur de plus de 12 ans et moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

13,00 €

### CARTE «DECOUVERTE – 12 ans»

Pour tout pêcheur de moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

3,00 €

### CARTE «DECOUVERTE FEMME»

Pour toute personne de sexe féminin de plus de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés à 1 ligne seulement

30,00 €

### CARTE «JOURNALIERE»

Valable 1 jour seulement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

10,00 €

### CARTE «VACANCES HEBDOMADAIRES AVEC CPMA»

Valable 7 jours consécutifs entre le 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

30,00 €

### CARTE «VACANCES HEBDOMADAIRES SANS CPMA»

Valable 15 jours consécutifs entre le 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie, pour tous modes de pêche autorisés

18,00 €

### SUPPLEMENT VIGNETTE CLUB HALIEUTIQUE

Donnant le droit de pêcher dans 73 départements adhérents au Club Halieutique ou à l'Entente Halieutique du Grand Ouest

25,00 €

### SUPPLEMENT TIMBRE HAUTE-LOIRE

Pour les pêcheurs extérieurs au département possédant déjà une carte de pêche, mais non titulaires de la vignette du club halieutique ou de l'Entente Halieutique du Grand Ouest

36,00 €



Vous pouvez commander votre carte de pêche sur le site internet de la Fédération : [www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr). Vous pouvez choisir votre A.A.P.P.M.A. d'adhésion et payer votre carte de pêche en ligne, vous recevrez votre carte de pêche chez vous dans les 2 jours ouvrables.



TOUT MATERIEL  
APPÂTS - VIFS

**PÊCHE • CHASSE**  
**COUTELLERIE**  
CRÉATION, AFFÛTAGE,  
RÉPARATION



«Au couteau d'Yssingaux»

**JACQUES CORTIAL**  
SPÉCIALISTE MOUCHE - TOC - CARNASSIERS

6, av. de la Marne - 43200 YSSINGEAUX - Tél. 04 71 65 17 19

# Coordonnées des A.A.P.P.M.A. de Haute-Loire

SIÈGE	NOM	Président	Coordonnées
ALLEGRE	La Truite des Deux Bornes	M. CATHAUD	04.71.00.70.21
AUREC SUR LOIRE	La Gaule Amicale Aurécoise	M. BOUCHARD	06.89.71.38.65
AUZON	La Gaule Auzonnaise	M. PRADEAU	06 64 34 84 72
BAS EN BASSET	La Gaule Bassoise	M. NICOLITSIS	04 71 66 93 58
BLESLE	Association des Pêcheurs du Canton de Blesle	M. AUBIJOUX	04 71 76 53 49
BRIOUDE	Association de Pêche de Brioude	M. VERNAT	04 71 50 15 63
CHAMBON SUR LIGNON	La Truite du Lignon	M. BALME	04.71.59.74.43
CHANTEUGES	La Basse Desges	M. BRUNEL	04.71.74.04.42
CHARBONNIER-LES-MINES	Ass. des Pêcheurs	M. CHION	04.73.54.98.15
CRAPONNE/ARZON	La Gaule Craponnaise	Mme CHAINEL	04.71.03.35.40
DUNIERES	Ass. de Pêche et Pisciculture de Dunières-Riotord	M. VALLET	04.71.75.24.47
GOUDET	Ass. des Pêcheurs de Goudet-Arlempdes	M. DUMAS	04.71.02.50.21
LANGÉAC	La Gaule Langeadoise	M. FLORAND	04.71.77.22.74
LEMPDES/ALLAGNON	Les Rives de l'Allagnon	M. ROQUEFEUIL	04.71.76.51.96
LE MONASTIER/GAZEILLE	La Gaule de l'Air	M. MATHIEU	04.71.08.38.02
MONISTROL/LOIRE	Ass. des pêcheurs à la Ligne de M.-G.	M. CIZERON	04.71.66.35.62
PAULHAGUET	La Gaule Paulhaguetoise	M. MONDILLON	04.71.76.66.79
PONT-SALOMON	Les Amis de la Semène	M. MONDON	04.77.89.30.92
LE PUY-EN-VELAY	Société de Pêche du Puy	M. GAYTON	04.71.04.18.40
RETOURNAC	Le Val d'Ance	M. JOANNEZ	04.71.65.20.85
ST-DIDIER-EN-VELAY	Les Amis de la Gaule	M. LARDON	04.71.66.29.23
SAINTE-FLORINE	Ass. des Pêcheurs à la Ligne de Mégecoste	M. VERNIERE	04.71.76.94.13
ST-PAL-DE-SENOUIRE	La Haute Senouire	M. CORNUT	04.71.50.34.40
SAINTE-SIGOLENE	Les Amis des Deux Eaux	M. GIRAUDON	04.71.08.88.91
SAUGUES	Ass. des Pêcheurs à la Ligne	M. PULVERIC	04.71.77.82.04
SOLIGNAC SUR LOIRE	Le Pont de Chadron	M. MARTIN	04.71.03.85.78
TENCE	Société de Pêche	M. CHOMAT	04.71.65.43.14
VILLENEUVE-D'ALLIER	La Ribeyroune	M. BERTRAND	04.71.77.45.80
VOREY SUR ARZON	La Truite de l'Arzon	M. PARADIS	04.71.03.75.31
YSSINGEAUX	Ass. des Pêcheurs à la Ligne	M. FAURANT	04.71.59.07.48



## Au Pêcheur Sportif

Pêche - Chasse - Coutellerie - Affûtage - Air-soft

7, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04.71.09.17.04

[www.aupecheursportif.com](http://www.aupecheursportif.com)

# Clubs de pêche, Guides et associations «spécialisés»

## Les clubs de pêche

- **Association NO KILL CARPE 43**  
Président : Frédéric CECCATO - 06 16 30 10 21
- **Club Mouche Haute Vallée de la Loire**  
Président : Yves RICHARD - 06 84 67 34 35
- **Club Mouche Tence Lignon du Velay**  
Président : Paul CHOMAT - 04 71 65 43 14
- **Club de Pêche Sportive Forez Velay – Section du Velay**  
Responsable : Raymond QUILICO - 06 07 80 93 19
- **Comité Départemental de Pêche au Coup**  
Responsable : Henri DESCAMPS  
04 71 50 93 60
- **GPS Pays du Velay**  
Responsable : Jean-Gilles RIX - 04 77 96 15 57

## Guides de pêche professionnels



Stages enfants, adultes, groupes  
Pêche au coup, aux leurres, à la mouche, au toc...  
*Vous voulez apprivoiser  
les rivières auvergnates*

Olivier 06 72 59 20 48 • Gilles 06 15 36 80 88  
[www.adenval.eu](http://www.adenval.eu)

## Thierry MILLOT

Moniteur et guide professionnel  
de pêche à la mouche

- diplômé d'état -

stages : juniors et adultes

Initiation - Perfectionnement  
Guidage

Séjours Slovénie, Croatie, Suède

Tél. 06 08 91 04 46

[www.guidepechemouche.com](http://www.guidepechemouche.com)

Nos guides de pêche



A  
D  
T  
P  
43






Association pour le Développement du Tourisme Pêche en Haute Loire.

# L'agenda du pêcheur

## Dates à retenir :

- Samedi 12 mars 2011 : ouverture de la pêche à la truite.
- 1<sup>er</sup> mai 2011 : ouverture de la pêche du brochet.
- Samedi 4 et dimanche 5 juin 2011 : dans le cadre de la journée nationale de la pêche, plusieurs A.A.P.P.M.A. organisent des manifestations de promotion de la pêche auprès des enfants. Se renseigner auprès de son A.A.P.P.M.A..
- Le dimanche 5 juin 2011 : au Lac du Bouchet : venez découvrir la pêche à la carpe, au coup, à la mouche ...
- 11 juin 2011 : ouverture de la pêche du sandre.

## Concours 2011 :

Date	Type	AAPPMA	Lieu
5 et 6 mars	Safari pêche	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Samedi 9 avril	Concours de pêche à la mouche	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Dimanche 22 mai	Concours de pêche à la mouche	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Samedi 4 juin	Concours enfants	Blesle	Etang d'Espalem
Samedi 4 juin	Concours pêche au coup	Megecoste Ste Florine	Etang Lefebvre à Vezezoux
Dimanche 5 juin	Concours pêche à la truite	Allègre	Plan d'eau de Céaux d'Allègre
Samedi 11 juin	Concours -18 ans	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Dimanche 12 juin	Concours pêche au Quiver	Aurec sur Loire	Sur la Loire
Samedi 25 juin	Concours pêche à la truite	Allègre	Plan d'eau de Céaux d'Allègre
Samedi 25 juin	Concours ouvert à tous	Saugues	Plan d'eau de Saugues
Samedi 25 juin	Concours enfants (Fête de la pêche)	Yssingeaux	Sur le Lignon au Pont de Versilhac
Du 30/06 au 3/11	16 <sup>ème</sup> marathon de la carpe	Retournac	Sur la Loire à Lachaud
Dimanche 10 juillet	Concours pêche au coup	Brioude	Etang Robert
Dimanche 10 juillet	Américaine mixte	Aurec sur Loire	Sur la Loire
Samedi 16 juillet	Concours familiale ouvert à tous	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Dimanche 25 juillet	Concours pêche à la truite	Allègre	Plan d'eau de Céaux d'Allègre
Samedi 6 août	Concours ouvert à tous	Saugues	Plan d'eau de Saugues
Dimanche 7 août	Concours de pêche à la truite	Allègre	Plan d'eau de Céaux d'Allègre
Samedi 27 août	Concours ouvert à tous	Tence	Plan d'eau de Bathelane
Dimanche 4 septembre	Concours pêche au coup	Brioude	Sur l'Allier à la Bageasse
Dimanche 17 septembre 13 <sup>ème</sup>	concours pêche au toc «no kill»	St Didier en Velay	Plan d'eau de St Didier

## Structure d'accueil et d'éducation à l'environnement

### L'École de Pêche de vos vacances

- initiation et perfectionnement
- Enfants de 6 à 17 ans
- Toussaint - Pâques - Été
- Stages de 5, 7 et 14 jours

Animateurs permanents



Séjours agréés



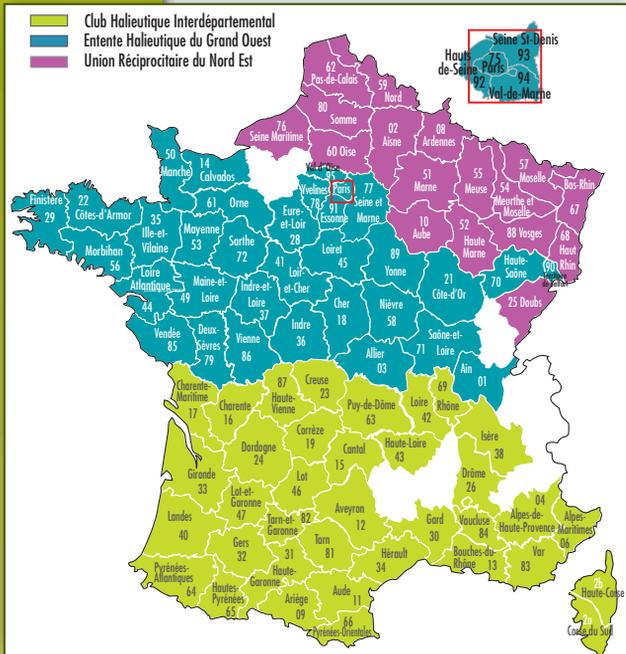
Créée en 1996



### Ecole de la Nature

Noustoulet - 43700 SAINT-GERMAIN LAPRADE  
Tél. 04 71 09 50 93 - [www.camps-de-peche.com](http://www.camps-de-peche.com)





La réciprocité est offerte sans apposition de la vignette aux titulaires de la carte « vacances » établie par une A.A.P.P.M.A. réciprocitaires d'une fédération adhérent au Club Halieutique Interdépartemental ou à l'Entente Halieutique du Grand Ouest, de même qu'à tous les titulaires d'une carte « personne mineure » (moins de 18 ans) ou d'une carte « découverte » (moins de 12 ans). A titre exceptionnel et temporaire, les titulaires de la carte découverte « femme » bénéficient de cette réciprocité sans supplément si leur département d'origine applique le tarif préconisé nationalement (30 €).

En toutes circonstances, gardez l'esprit Club, soyez courtois, respectez les récoltes et les biens, n'encombrez pas les chemins avec vos véhicules, refermez les barrières.

**Demandez le(s) dépliant(s) du(des) département(s) où vous pratiquez, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires.**

Information : sur certains plans d'eau, la vignette du Club Halieutique ou la carte réciprocitaires interfédérale « personne majeure » est exigée par le règlement intérieur de la fédération, pour tous les pratiquants, même pour les pêcheurs locaux. C'est en particulier le cas de tous les plans d'eau qui sont subventionnés par le Club Halieutique.

Nouveau ! (U.R.N.E) : L'acquisition d'une vignette supplémentaire de réciprocité (U.R.N.E) offre la possibilité aux membres du C.H.I. et de l'E.H.G.O. de pêcher dans les départements de l'Union Réciprocitaires du Nord Est (U.R.N.E.) : AISNE, ARDENNES, AUBE, DOUBS, MARNE, HAUTE-MARNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, NORD, OISE, PAS-DE-CALAIS, BAS-RHIN, HAUT-RHIN, SEINE-MARITIME, SOMME et VOSGES.

A QUOI SERT LE CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL (C.H.I.) ?

Le but poursuivi par le Club est : de promouvoir et développer la réciprocité entre les Fédérations Départementales des A.A.P.P.M.A., ceci dans l'intérêt de leurs membres afin de faciliter et favoriser le tourisme-pêche.

Sans le Club, le pêcheur qui va pêcher en dehors de son département (par exemple ouverture dans les Pyrénées et vacances d'été dans le Massif-Central ou les Alpes) aurait actuellement au moins deux cartes supplémentaires à régler.

Il est important de souligner que l'effet Club a entraîné (car c'était une condition) beaucoup de fédérations dans la réciprocité départementale totale ou quasi-totale (plus de 90 % sur l'ensemble des Fédérations adhérentes du Club) alors qu'avant il fallait plusieurs cartes vierges dans le même département.

Le Club Halieutique a été créé pour favoriser l'exercice de votre activité dans le cadre du tourisme-pêche et aider les fédérations qui vous accueillent dans la mise en valeur de leur domaine piscicole.

Le Club Halieutique innove en 2011 et propose deux produits :

1. La carte réciprocitaires interfédérale « personne majeure » au prix unique de 85 €. Ce produit comprend la carte de pêche départementale et l'adhésion au Club Halieutique qui est matérialisée par une carte spécifique sur laquelle la vignette de réciprocité est pré-imprimée.
2. La vignette Club Halieutique au tarif de 25 € qui s'adressera désormais aux pêcheurs n'ayant pas acquis la carte réciprocitaires interfédérale « personne majeure » au début de leur saison de pêche.

Ces produits permettent de pêcher là où les A.A.P.P.M.A. réciprocitaires détiennent le droit de pêche, dans le respect des règles de la police de la pêche.

Dans le cadre de la réciprocité gratuite avec l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO), les pêcheurs titulaires de ce nouveau produit (carte réciprocitaires interfédérale « personne majeure ») peuvent pêcher dans les fédérations adhérentes du Club Halieutique sans s'acquitter d'une vignette supplémentaire et vice versa.

**CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL**  
 Résidence «Concorde I» - 23, Rue Henri de Turenne - 66100 PERPIGNAN  
 Tél. : 04 68 50 80 12 - Fax. 04 68 50 85 40  
 Site Internet : <http://www.club-halieutique.com> - Courriel : [club.halieutique@wanadoo.fr](mailto:club.halieutique@wanadoo.fr)

# respirando

REJOIGNEZ LA TRIBU

Retrouvez tous les  
hébergements "pêche" sur  
[www.respirando.fr](http://www.respirando.fr)



## Changez d'air...

Respirando c'est toutes les façons de respirer un autre air, celui de la Haute-Loire, à travers les multiples activités de pleine nature proposées dans des décors somptueux.

# Animations été 2011

**respirando**  
CHARENTAIS DE LA PÊCHE AU LAC ET AU RUISSEAU

*Cet été, venez vous initier  
à la pêche au Lac du Bouchet !*

*Mercredis/Judis  
de 14h à 17h*



**Tarifs :**

*Adultes : 10 €/pers*

*Jeunes 12-18 ans : 5 €/pers*

*Limité 10 personnes. A partir de 12 ans.*

**Inscriptions et réservation :**

*Tél : 04 71 09 09 44*

*federation43@pechehauteloire.fr*

*Accompagné  
par un animateur  
professionnel de la  
Fédération de Pêche  
de Haute-Loire,  
tentez de capturer les  
poissons qui peuplent  
nos rivières et nos  
lacs dans  
un cadre sauvage  
et préservé !*

*Vous cherchez des informations, des conseils sur la pêche en Haute Loire,  
rendez-vous sur [www.pechehauteloire.fr](http://www.pechehauteloire.fr)*